L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 28 OCTOBRE.

NOUVELLES POLITIQUES DE FRANCE.

On lit dans l'*Evénement*:

"Les chefs des divers groupes de la gauche sont toujours éloignés de Paris; mais, d'après les renseignements qui nous parviennent des départements, la grande majorité des députés républicains seraient décidés à ne pas attendre la discussion de la loi électorale et à interpeller, dès la rentrée, M. Buffet, sur son administration."

—Voici les noms des députés de la gauche et du centre gauche qui se trouvent frappés d'ostracisme, par suite de l'engagement pris dans le nouveau programme radical de combattre la candidature, soit au Sénat, soit à la Chambre des représentants, de tout député ayant voté la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur ou s'étant abstenu lors du vote sur l'ensemble de cette loi:

MM. Laboulaye, Le Gall la Salle et Antonin-Lefèbre Pontalis, qui ont voté en faveur de la loi. Parmi les abstentionnistes, on relève particulièrement les noms de MM. Barni, Bethmont, Carré-Kérisouet, Chareton, Cordier, Dufaure, Duvergier de Hauranne, Flottard, J. Grévy, Hève, de Janzé, Krantz, J. de Lasteyrie, de Lavergne, Leponzé, Littré, Luro, Maguin, Ordinaire fils, Peyrat, Sansas, Léon Say, Sénard, Tardieu, Thiers, Varroy et Wolowski.

—Il est question, dit le *Moniteur*, d'un manifeste du parti légitimiste.

Ce manifeste, qui serait rendu public avant la reprise des travaux de l'Assemblée, ferait un appel chaleureux à tous les conservateurs monarchiques, en vue de résister à l'union des républicains.

Le *Journal de Paris* répond, aujourd'hui, à la question insidieuse que M. de la Rochette avait posée aux orléanistes, et que nous avons rapportée hier: "Que ferait le centre droit, demandait le député de l'extrême droite, si M. le comte de Chambord venait à mourir demain?" Voici la réponse du *Journal de Paris*:

"Nous n'avons pas besoin de consulter nos amis politiques pour être fixés sur la conduite qu'ils tiendraient en pareil cas. Ils continueraient à soutenir le gouvernement actuel. Nos amis se regardent comme liés, jusqu'en 1880, envers le maréchal, auquel ils ont voté sept ans de pouvoir, envers la France, à laquelle ils ont promis sept ans de repos.

Il faut prendre acte de cette déclaration.

On lit dans l'*Evénement*:

"La politique intransigeante s'affirme de plus en plus dans les départements du Midi. Une dépêche de notre correspondant du Var, que l'on trouvera plus loin, nous signale une réunion importante qui a eu lieu avant-hier au Luc, et dans laquelle on s'est trouvé d'accord sur la nécessité de suivre une politique énergiquement républicaine. MM. Madier-Montjau, Naquet, Daumas, Cotte, y assistaient. Il est à remarquer que c'est sur la proposition de M. Cotte, député du Var, que M. Madier-Montjau a été acclamé président de la réunion. M. Cotte, on le sait, a voté la Constitution du 25 février. Son attitude à la réunion du Luc indique assez clairement que le groupe des intransigeants compte en lui une nouvelle recrue."

—Le *Progrès de la Marne* publie une longue lettre de M. Louis Blanc, au sujet de la "politique de conciliation." Le député de la Seine soutient cette thèse, "qu'il n'y a de transactions bonnes que celles qui ont pour effet de faciliter ou de hâter la réalisation des principes de justice et de liberté." C'est pourquoi, suivant lui, "les républicains ne doivent pas pousser l'esprit de politique jusqu'à l'abdication."

—L'*Evénement* rapporte qu'une nouvelle réunion privée a eu lieu dans le Midi, à la Ciotat. M. Naquet a prononcé un discours.

Le *Français* étudie le cas où le ministère serait battu sur la question électorale par une coalition composée des radicaux, des bonapartistes et des ultra-légitimistes:

"Le président de la République devrait-il demander à M. Gambetta de s'associer avec M. Rouher et avec M. de la Rochette pour former un ministère? Nul doute que M. Rouher et M. de la Rochette n'eussent, en pareil cas, dans le choix des autres ministres, d'autant plus de droits à se montrer exigeants que leur concours aurait été plus utile. M. Gambetta serait-il disposé à partager avec les hommes de l'Appel au peuple et les ultra-légitimistes les dépouilles du cabinet du 10 mars? Est-ce de cette manière que les écrivains de la gauche entendent la constitution de ce ministère "franchement républicain" dont ils nous vantent les avantages?

"L'hypothèse d'un ministère Gambetta-Rouher La Rochette paraît tellement ridicule, qu'il semble qu'elle ne doive pas être mentionnée. C'est cependant cette hypothèse qui s'imposerait régulièrement si le cabinet du 10 mars étant renversé sur la question du scrutin d'arrondissement, le maréchal devait, le lendemain, choisir des ministres dans le sein de la majorité qui se serait formée la veille."

Le *Français* conclut que le maréchal devrait choisir ses ministres soit dans la minorité, soit au dehors de l'Assemblée, et il demande si c'est cela que veulent les hommes de la gauche.

—Voici un détail peu connu et qui nous arrive ce matin d'Athènes:

"Athènes et son territoire viennent d'être créés par le pape archidiocèse. L'archidiocèse d'Athènes compte 5500 catholiques. Mgr Marango vient d'être nommé archevêque d'Athènes, où, depuis le 9 juin 1874, il habitait, avec le titre de délégué apostolique de la Grèce. L'archevêché d'Athènes cesse ainsi d'être *in partibus infidelium* et la Grèce n'est plus considérée comme pays de *mission*. Au point de vue même politique, le fait méritait d'être signalé.

—Le *Times* publie la dépêche suivante:

Paris, 5 octobre.

D'après des informations dignes de foi, il paraîtrait que le président Garcia Moreno, le président de la République de l'Equateur, a été assassiné par des membres d'une société secrète ayant des succursales dans tous les Etats de l'Amérique du Sud et même en Europe. Il a été procédé au tirage au sort pour désigner le meurtrier qui est entré au palais de la présidence à Quito. Un des complices qui fut arrêté après l'assassinat reçut l'assurance du président de la cour martiale qu'il aurait la vie sauve s'il consentait à donner le nom de ses associés. "La vie sauve, répondit-il, ne me servirait à rien, car si vous m'épargniez, mes camarades ne le feraient certes pas. Mourir pour mourir, j'aime encore mieux être fusillé que poignardé.

—On sait que Mr Sigl, rédacteur du *Vaterland* bavarois, qui était accusé d'outrages envers le prince de Bismark, vient d'être acquitté par la cour d'assises de Munich. Le passage incriminé de l'article publié par M. Sigl était ainsi conçu, d'après le *Vaterland*:

"Il (le prince de Bismarck) a pu terrasser l'Autriche et ses alliés; il a pu vaincre la France avec des fusils et des canons. Il peut vaincre là où la victoire peut être obtenue par la violence sans égards, par le fer et le sang unis à l'hypocrisie politique, à des alliés comme Klapka et Garibaldi, à une presse de reptiles et à des âmes de valets qui outragent la dignité de l'homme. Mais de tels moyens sont impuissants contre les catholiques, et encore plus contre l'Eglise catholique."

—L'*Echo* publie l'information suivante:

On nous assure que, dans le prochain conseil des ministres, on arrêtera les points principaux des instructions qui doivent être envoyées aux préfets au sujet des élections sénatoriales et législatives.

Les préfets devront surtout s'attacher à répondre aux questions sur lesquelles le cabinet sera sans doute appelé à se prononcer lors de la discussion de la loi électorale politique.

Ces divers points réglés, le conseil des ministres délibérera, dans une séance ultérieure, au sujet de l'attitude qu'il devra prendre lors de la discussion de la loi électorale municipale.

M. Buffet, tout en n'étant pas, en principe, absolument hostile à la nomination des maires par les conseils municipaux, est d'avis que, jusqu'à nouvel ordre, le gouvernement doit avoir le droit de nommer directement les maires.

—C'est aujourd'hui, dit un journal du 8 octobre, qu'on doit faire l'essai, si le temps le permet, du grand télescope de l'Observatoire de Paris.

Avant-hier, on a procédé à l'argenture du miroir dans lequel est renvoyée l'image planétique.

L'essai réussira-t-il? Les astronomes l'espèrent. Quoi qu'il en soit, chacun d'eux reconnaît que les instruments en usage ne sont plus en rapport avec les progrès accomplis, et qu'il en faut de nouveaux pour la solution des grands problèmes astronomiques.

Une découverte récente a démontré les difficultés qui s'opposent à la vision parfaite d'une planète. Les couches atmosphériques sont remplies d'animalcules; il faut donc un verre d'une puissance exceptionnelle pour pénétrer à travers ces myriades d'insectes invisibles à l'œil nu.

Les ministres, l'Institut et le Conseil municipal seront invités à l'essai du télescope nouveau. Chaque corps aura son heure et pourra donner son appréciation sur cette gigantesque construction, qui intéresse si vivement le monde savant.

—Les journaux allemands annoncent que dans l'année 1874, 3,075 personnes se sont suicidées en Prusse; sur ce nombre, 2,527 hommes, 548 femmes. Le genre de mort préféré est la mort par strangulation et par immersion.

—M. Emmanuel de MacMahon, le jeune fils du Président de la République, dont nous avons, il y a quelque temps, annoncé les brillants succès dans les examens pour le baccalauréat, part ce soir pour un commencement de voyage en Europe. Il visitera d'abord la Hollande et la Belgique, accompagné de son jeune et excellent professeur, Mr. Hector Aussiloux.

—Un mot plaisant du Monsieur de Partout dans le *Soir*.

Un médecin distrait:

—Docteur, un de mes amis a été mordu par un chien que je soupçonne d'être enragé.

—Abattez votre ami et observez le chien.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théatre des Variétés.

Mme Chanteau, C. W. Taylenre, Locataires et Directeurs

OUVERTURE,

Lundi, 1er novembre 1875.

La nouvelle troupe française d'Opéra-Bouffe de GRAU ET CHIZZOLI,

Dans la pièce qui est le dernier et le plus grand triomphe de Lecocq,

Girofle-Girofla,

Mlle GEOFFROY dans son rôle de Girofle-Girofla.

MATINEE SAMEDI A MIDI.

Grande représentation dimanche soir 7 novembre.

PRIX—Entrée générale, UNE PIASTRE; places réservées, $1 et $1,50, d'après la place; family circle, 50 cts.; gallery, 25 cts.; loges $10 et $15.—Prix pour les matinées, 50 et 75 cts.

27oct—

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthodomique,

Sous la direction immédiate de MR ET MM. HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—au No 163 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Grande Soirée.

DISTRACTIONS VARIÉES.

AU PROFIT DE L'EGLISE DE LA NOUVELLE JERUSALEM,

AU GRUNEWALD HALL.

MARDI, MERCREDI et JEUDI, 23 24, 25 novembre, sous les auspices des dames suivantes.

Mmes I. N. Marks,	Mmes G. W. R. Bailey,
Dr Holcombe,	Glendy Burke,
Harry Hays,	R. H. Marr,
Dr Sewell,	J. G. Swayne,
Jack Moore,	J. G. Brown,
C. S. Hunt,	Wash. Marks,
M. L. Navra,	S. G. Kreeger,
John Wilson,	A. Cannon,
J. Gidier,	S. Harby,

Tableaux, Musique vocale et instrumentale, Récitations et Danses.

Billets, 50 cents, chez M. Grunewald, Elie & Blackmar et Kreeger. 24oct—

La Bienvenue à nos amis

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ DE POMPIERS.

—DONNÉ PAR—

Le VIGILANT Steam Fire Company No 3.

—AU—

GRUNEWALD HALL.

Le SAMEDI, 13 novembre 1875.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

GEO. H. TARDY. HENRY FORSCHLER. HENRY WEISENBACH.

Prix du billet..........$2 00.

On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant au comité suivant:

F. KEHRN, coin Chemin du Bayou et Galvez.
D. HEYD, rue Mandeville, entre Girod et Urquhart.
T. RABENACK, coin Dumaine et Tonti.
J. RILEY, 281 rue Roman.
E. GRILLOT, rue des Français, entre Libéraux et Force.
J. RUPP, rue Sauvage, près la route St-Jean.

On recevra, jusqu'au 7 novembre 1875, à midi, des propositions cachetées pour la location de la buvette, du vestiaire et du restaurant. S'adresser à

GEO. H. TARDY, 74 rue Ste Anne.
HENRY FORSCHLER, coin Hôpital et Galvez.
HENRY WEISENBACH, rue Claiborne, entre Basques et Palmyre. 24oct—31—7nov

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, EDGAR LARUE.

11 nov75—1an

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHENE et en BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE. O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

27sept—1an

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1875.

A partir de ce jour, nous nous adjoignons comme associé monsieur CHARLES J. CARRIERE. La nouvelle maison sera connue sous la raison sociale de A. CARRIERE & SONS.

A. CARRIERE & CO., Enc. Royale & Douane.

Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont transféré leur maison de commerce du No 49 rue Vieille-Levée, au No 25 encoignure Royale & Douane.

3oct—1mois A. CARRIERE & SONS.

Charbon! Charbon!! Charbon!!

COAL

H. & C. TYLER, au No 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc.

Aux plus bas prix du marché 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'ALP. LAINE, agent)

COAL

MARCHAND DE CHARBONS

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district, son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville 1er sept—3m

BOIS

DE Construction et de Charpente. Bois Bruts de toutes dimensions, de 6 à 14 piastres par mille pieds. Bois fin. Bois Blanchi de $12 50 à 22 50 par mille pieds, rendu.

NEVERS & HERY, 315, rue Julia, Nouveau Bassin. MAISON FRANÇAISE.

16juil—1an

Bureau de Prêt du Peuple.

Coin Royale et Conti.

Entrée privée, 62 rue Conti.

PRETS libéraux faits sur dépôts de Diamants de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles 27juin—6m

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR, No 56 Exchange Alley

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

1er oct—1m JOHN T. DUFOUR, No 56 Passage de la Bourse.

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Un demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent. [illegible]

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLEANS,

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

R. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster,	J. Kohn,	R. F. Theurer,
G. H. Braughn,	Geo. Binder,	P. Thormachlen,
H. Curtius,	G. L. L. Mayer,	J. Voelkel,
C. Del Bondio,	H. Oertling,	Frank Vattar,
P. W. Dielmann,	L. Redwitz,	J. J. Weckerling
A. Gaiser,	L. Reder,	J. A. Webert,
L. Grunewald,	Thomas Schorr,	H. Zuberbier,
J. Hassinger,	H. Schultz,	F. M. Ziegler.

5juin—1an

Dépôt du Bitter des Arabes,

73.........Rue DECATUR.........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principe qui stimulent doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.

19sept—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

DIMANCHE, 24 OCTOBRE et pendant la semaine,

Ouverture de la saison dramatique régulière.

Première apparition de la Troupe de Drame régulière de l'Académie.

Comprenant 25 artistes de talent secondant les fameux acteurs de genres, chanteurs et danseurs

BAKER & FARRON,

dans leur drame original et entièrement nouveau intitulé:

CONRAD ET LIZETTE,

interprété par toute la troupe, parfaitement monté avec de nouveaux décors, &c. Messieurs Baker et Farron intercaleront dans le drame leurs choix de tableaux, de chants et de danses.

MATINÉES—mercredis et samedis.

VENDREDI, 29 octobre—Bénéfice de BAKER & FARRON. 24 oct—

Grand Concert Vocal et Instrumental

AU PROFIT DE

L'Asile des Orphelins Allemands Protestants, à la Salle Grunewald,

JEUDI SOIR, 28 OCTOBRE 1875.

Avec l'obligeant concours de

L'Orchestre des Dames Viennoises,

Mr LIVAIN, flûte, et Mr L. PASCALIS, bariton

Programme:

1ère Partie.

1. Poète et Paysan.........Ouverture.........Suppé — Orchestre des Dames Viennoises.
2. Grand Air du Trovatore.........Verdi — Mr L. Pascalis.
3. La vie de l'Artiste.........Valse.........Strauss — Orchestre des Dames Viennoises.
4. Solo de Concert....pour flûte....Demersmann — Mr Livain.
5. Il Trovatore.........Grand choix.........Verdi — Orchestre des Dames Viennoises.

2ème Partie.

6. Raymond.........Ouverture.........Thomas — Orchestre des Dames Viennoises.
7. Pitié, O Sauveur....pour barytou....Stradella — Mr L. Pascalis.
8. L'aurore du Printemps....Concerto....Bach — Orchestre des Dames Viennoises.
9. Variations pour la flûte sur un air Tyrolien.........Boehm — Mr Livain.
10. Galop de Chemin de Fer.........Strauss — Orchestre des Dames Viennoises.

Prix du Billet.........Une Piastre.

Les portes s'ouvriront à 7 heures; le Concert commencera à 8 heures. 28 oct—1t

Grand Bal Paré

pour le bénéfice de la Société de St-Maurice.

SAMEDI, 30 OCTOBRE 1875,

au Jackson Hall, Champs-Elysées.

REMARQUES IMPORTANTES.

1° Les Sociétaires s'y rendront avec leurs cocardes.

2° La Société se réserve le droit de refuser admission, selon le cas, en retournant la piastre pour le ticket.

3° Le règlement des tickets sera fait, Dimanche 24 octobre, à midi précis, à la salle ordinaire des Réunions, rue Hancock.

4° La vente à l'encan de la barre, du restaurant et du vestiaire aura lieu en présence du Comité d'Administration, DIMANCHE, 24 octobre, à midi précis, dans la Salle des Réunions, rue Hancock.

5° L'ouverture du bal à 7 heures précises. On vendra des billets à la porte. 19oct—30 no

1876,

L'EXPOSITION

AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président;
JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques chênes y donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,

Surintendant général, au No. 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 2 oct—3 m—t: 1,21.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIÈME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		$1,791 70
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		5,345 38
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875	$5,499 95	
Escompte de billets payés avant l'échéance	247 71	
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière	1,281 48	
	$7,024 14	
Bénéfice net	112 94	
	$7,137 08	$7,137 08

L'actif de la Société est comme suit:		
Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilége de vendeur		$34,905 77½
Propriétés foncières		9,450 22
Comptant: A la banque nationale de l'Etat	$1,661 41	
Currency des Etats-Unis	144 26½	1,810 67½
Effets à recevoir		7,160 15
Divers débiteurs		590 77
Installations		1,000 00
Intérêt courant		255 38
		105,172 97
Actions payées en plein		79,150 00
Actions payées en partie		3,792 85
Scrip		4,830 00
Dividende No 1 non-réclamé		127 20
Effets à payer		400 00
Divers créanciers		40 70
Surplus de l'actif		16,470 22 105,172 97

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FEDNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D, 1875.

G. LEGARDEUR JR., Notaire public,

22 oct—1m

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES GRAVIER ET CARONDELET,

NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants:

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane; sa fondation date de huit ans; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs polices;

Elle est dirigée par nos propres citoyens et ses fonds étant sagement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'EQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ.

Assurez vos jours au LOUISIANA EQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs:

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B. SCHMIDT, vice-président,
R. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. THOMSON,	E. B. BRIGGS,
HENRY ABRAHAM,	W. B. SCHMIDT,
DAVID WALLACE,	JOHN J. ADAMS,
J. B. CAMORS,	CHAS. CHAFFE,
B. T. WALSHE,	JOHN HENDERSON,
R. W. OGDEN,	JAS. I. DAY,
E. A. TYLER,	E. W. FAIRCHILD,
GEO. A. FOSDICK,	HENRY M. PAYNE,
J. W. STONE,	S. B. NEWMAN,
ALEX. MARKS,	JOHN H. PIKE,
H. J. VOSE,	J. B. LALLANDE.

24sept—2m

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
	E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct—1 an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.
CHAS. KILSHAW, Trésorier. [illegible]

FACTORS AND TRADERS'

INSURANCE COMPANY,

37..........rue Carondelet..........37

Actif, 30 avril 1875: $1,486,215 88

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus bas du tarif.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire

DIRECTEURS.

Moses Greenwood,	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lyte Lyon
Samuel E. Moore,	Wm. C. Raymond,
I. L. Warren,	Jas. S. Prestidge,
E. T. Buckner	Samuel H. Boyd,
Samuel Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. B. Wheelock,
John I. Adams,	Cyrus Bussey,
Isaac Scherck,	Wm. J. Behan,
	R. F. Esclhleman.

5 sept—8m

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 23 rue Baronne.

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BRENER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à augmenter toutes les sommes ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent, qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

1er mars—7l 1 88

Vente pour écouler le stock.

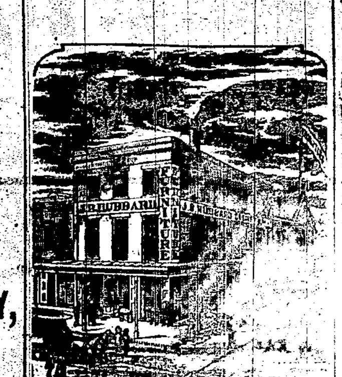

Jos. B. Hubbard

Manufacture et entrepôt de

MEUBLES

AU COIN DES

Rues Remparts et Perdido.

1er DISTRICT.

Mr HUBBARD offre, entre autres avantages dont l'énumération serait trop longue---

Bois de lit Victoria, doubles, en noyer, à $30.

Beaux Meubles de chambres à coucher, en acajou, aux prix coûtants,

Armoires en noyer, portatives, à $15,

Jolis Meubles de chambres à coucher, en bois de rose imitation, aux prix coûtants,

Bureaux en noyer, à glaces, seulement $12,

Meubles de chambres à coucher, en noyer et en frêne massifs, aux prix coûtants et au-dessous des prix coûtants,

Chaises cottage en noyer, à $18 la douzaine,

Et tout le reste à aussi

Bon Marché.

Ces meubles sont manufacturés en vue du commerce de clientèle et ce ne sont pas des articles d'encan; les matériaux en sont de la meilleure qualité et ne laissent rien à désirer sous le rapport du fini.

JOSEPH B. HUBBARD.

Au No 122, rue des Remparts.

Coin de la rue Perdido.

Meubles de salon, et toute espèce de tapisseries faits chez lui et se vendant à bon marché.

Meubles de salle à manger, différents genres à bas prix.

Plumes d'oies vivantes, matelas, matelas à ressorts, glaces, tables de fantaisie, pupitres, chaises de salon,

Meubles de bibliothèques et de bureaux,

Echelles doubles et porte-linge,

Tous les différents genres de meubles pour la campagne,

Venez en juger par vous-mêmes.

Le magasin est le plus convenable de la ville, on y est poli on est heureux de montrer les meubles qui se vendent à bas prix

Invariablement au comptant.

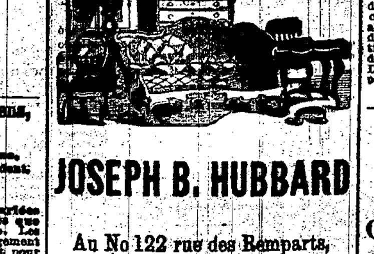

JOSEPH B. HUBBARD

Au No 122 rue des Remparts,

Côté Sud,

Coin Perdido.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à.........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, si il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs, comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 8 heures

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement

Pour la mise en bouteille,

Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,

(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER, LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE & ALE AU GINGEMBRE, VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS.

Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO.—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix. 30oct—1an

VENTES JUDICIAIRES.

La succession de Turpin vs. la veuve L. J. Sigur.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 7,747. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt de novembre 1875, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au Troisième District de cette ville, rue de l'Esplanade, entre celles d'Amour (aujourd'hui des Remparts), et de Craps (aujourd'hui Bourgogne), mesurant, mesure anglaise, trente-sept pieds quatre pouces quatre lignes de face à la rue de l'Esplanade sur cent six pieds six pouces sept lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété de E. Eaures ou ayant causes et de l'autre côté par celle d'Emile Percy ou ayant causes.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Le tout suivant croquis annexé à un acte au rapport de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 30 décembre 1859 portant vente de la dite propriété par la D'lle Emma Pellock, à la déforderesse.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

20oct—3t EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Veuve Ursin Soniat vs. O. Duplantier et als.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 6383. — En vertu d'un writ de fieri facias contre la Dame Azema Avart veuve de Guy Duplantier, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt de novembre 1875, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le deuxième district de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé au Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Ursulines, Royale, Bourbon et de l'Hôpital, ayant mesure française, dix-neuf (19) pieds deux (2) pouces et sept (7) lignes de face à la rue des Ursulines sur quatre vingt-cinq (85) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

20oct—3t EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie d'Assurance de l'Union vs. C. M. Fogg.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 3,018.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six de novembre 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Broad, Dorgenois et St-Louis, et désigné par la lettre A, d'après un croquis daté du 15 de novembre 1864, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte en date du 15 janvier 1865 au rapport de O. Drouet, notaire public en cette ville. Le dit terrain est formé de la portion inférieure des terrains Nos 9, 10 et 11 qui font face à la rue Broad et mesure vingt-deux pieds six pouces de face à la rue Conti sur cent-deux pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Francis Esparague, suivant acte au rapport de Charles Stringer, notaire public en cette ville, en date du 18 juillet 1872.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans. 5oct—5 3t.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et Importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

[illegible] Nouvelle-Orléans

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix défiant la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices.

JOS. DAVID,

[127 Vieille Levée et Decatur]

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, et, etc.

En main un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc. etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations. [illegible]

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEUR

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville.

17 juil 75—1 an Nlle-Orléans

Lager de la Nouvelle-Orléans,

CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. [illegible]

ORDONNANCE GRATUITE

pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'opiomanie, de l'ivrognerie, des catharrhes, et de l'asthme et de la consomption.

S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.

Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance. 7juil—1an

Aux personnes qui souffrent de rhumatisme

Le grand nombre de personnes qui souffrent de ces affreux maux m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux et, s'il y a des surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne (?) qu'il que les rhumatismes, et, si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public; cependant, depuis quinze ans je n'ai que des succès. J'espère que les malades prêteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fournies les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ,

Pharmacien au coin des rue Magazin et Thalia, Nlle-Orléans Lne. [illegible]

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.

No 71 rue Tchoupitoulas.

8avril—

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans,

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.

J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan,	W. B. Schmidt,
L. F. Generes,	A. Bonnecaze,
B. Saloy,	H. Labasse,
J. Bayle,	H. Gally.
	A. Chiapella.

[illegible]

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 68 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 87 Camp,
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 18 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
O. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 68 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
J. G. POTTS, Secrétaire.

Ayez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1, par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. BEGON.

14 fév—1 an [illegible] coin Dauphine et St-Louis

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, reçues directement des fabriques par les derniers arrivages.

—Aussi, sans réserve, pour clore une consignation—

75 caisses souliers à vis pour hommes et garçons.

PAR E. ROGER & CO., Hy. Samory, encanteur—JEUDI, 28 octobre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, No 45 et 47 rue Décatur, (ci-devant Vieille-Levée,)

400 caisses bottes, souliers et brodequins.

Comprenant un bel assortiment de marchandises convenables pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

Aussi, sans réserve, pour clore une consignation,

75 caisses souliers à vis pour hommes et garçons.

Venant d'une des meilleures fabriques du Nord, et bien convenables pour le détail de la ville.

Conditions à la vente. 27 oct.

PAR PLACIDE J. SPEAR

BAIL DU NEW CRESCENT HALL BILLIARD SALOON AND BAR-ROOM.

Succession de Janet E. Meriam.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—38,309.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, No 46 Passage de la Bourse—LUNDI, 8 novembre, 1875, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à l'encoignure des rues Canal et St Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 octobre 1875, pour compte de la succession susnommée—

LE TERME NON-EXPIRÉ DU BAIL ci-dessus mentionné du New Crescent Hall & Billard saloon et buvette, se terminant le 1er octobre 1877, au taux de $6,500 par an, payables mensuellement, c'est-à-dire $541 66 2/3, avec privilége d'une autre extension du dit bail de deux ans, aux termes que l'on conviendra et qui seront aussi favorables que ceux que l'on accorderait à des bons locataires.

Termes et conditions—L'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer toutes les obligations spécifiées dans le dit bail, et le paiement de loyer $4,500 payable mensuellement, c'est-à-dire $541 66 2/3 avec des sécurités solvables garantissant le paiement ponctuel, lesquelles devront être acceptées par les exécuteurs testamentaires et pour le montant du bonus qui pourra être adjugé au tiers comptant payable sur les lieux, et la balance à six et douze mois du jour de la vente, et la portion à crédit sera payable en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire.

On donnera lecture d'une copie du dit bail au moment de la vente. 25 oct—27, 31 nov—3, 7

PAR R. M. MONTGOMERY.

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY,—R. M. Montgomery, encanteur

Faillites.

Le fonds d'une maison en gros, à l'encan.

Vente importante pour le commerce et pour le public.

Plus de $174,000 de marchandises sèches étrangères et américaines à l'encan.

Grande vente de faillite, de marchandises sèches, au vaste

Magasin No 100 de la rue du Canal, entre les rues Camp et St-Charles.

Il sera vendu, à partir de SAMEDI, 30 octobre 1875,

Une grande consignation de marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant: draps anglais, français, allemands et écossais, de toute nuances et couleurs; tweeds et casimirs de fantaisie, beavers Furback, Moscou et Esquimaux; chinchillas, étoffes à gilets de dessous, à manteaux, etc. châles écossais, français, allemands, Paisly, cachemire, queensland, ottomane, dentelle et autres châles fashionables.

Une grande variété d'étoffes à robes, telles que soieries épaisses noires et en couleur, satins, popelines d'Irlande et de Lyon, mérinos tout laine, mousselines laine, draps satin, serges, je le plaide huportes, alpacas, draps impératrice, etc. etc.

Un assortiment très riche et rare, de soie de Lyon, velours, valentines et peluche fine, jupons, cotons blancs et colon écrus, large d'une à trois yardes. Un beau choix de couvertures, anglaises et américaines, flanelles; bonneterie, gants, &c., pour dames, messieurs et enfants; un stock choisi de tapis velours, Bruxelles, Axminster, Ingrain, tapisserie, devant de cheminée, &c. &c., de qualités moyennes et des qualités les plus fines, importés; quilts unies et en piqué; une variété d'autres marchandises qu'il serait trop long d'énumérer.

La vente aura lieu tous les jours jusqu'à ce que le stock entier soit vendu. Le stock sera vendu—au comptant—sans réserve et en lots au gré des acheteurs.

Heures de vente: 10 heures du matin, 2 heures de l'après-midi, et 7 heures et demie du soir.

26oct—1m.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 25 de la Loi du 27 juillet 1872 sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

Auclair, Louis — Astrua, Paul Lucien — Artus, Dominique—Aubel, Vve, née Philippine Coquet—Bachelier, Claude—Baptendier, Al[illegible]—Barbot, Alexis—Barret, les enfants de Béarn — Baron, Mme Vve—Bertrand, Hubert—Bonnoton, Marie Barbe—Bonhomme, Jules Stanislas—Bordenave, Paul—Bouquey, Baptiste — Castaigne, Théodore — Chavanne, Antoine—Cassagne, Mathilde—Cazal, Justin—Corne, François—Chanvel, André—Coulon, Marie—Chonieux, Jean—Courier, Mr—Couvère, Mr—Contejean, Pierre Henri—Cussy, Louis Frédéric—Daîné, Mlle Louise—Daniel, Louis—Decker, Henri—Durand, Joseph Hector—Dur, Antoine Eugène—Estampes, Abel—Faber, George—Faucon, F. M.—Fourtané, George—Galaux—Gardon, Louise—Gentet Georges Alphonse — Gregory, Joseph — Guénaou, les époux—Guisse, Pierre—Guigonex, Paulin—Herpêche, Gaston René—Herve, Alphonse—Hézeau, François Louis—Jacquet, Jean—Kellwasser, Georges—Klein, Frédéric—Keiffer, Justin — Lafarge, Victor ou Jules — Laboutelaye, Joséphine — Lacroix, Martial—Lapeyre, Jean—Langa, Sylvain, Marie, Charles—Levy, Charles—Lasalette, Jean—Latouraire, Jean Entrebo—Lavigne, Mme Isaac—Le Bolgue, Vincent—Le Boul, Eugène—Levi, Philippe—Legrand, Jean—Lehman, Henri—Lepoix, Séraphin—Leprince, Théophile—Lizan, Dominique—Lion-Peton, Jean—Levêque, Stanislas — Malot, Louis — Mariotte, Noël René — Mariotte, Melissa—Mariotte, Joseph Noël—Marsoudet, P. Martin, Simon—Martin, Bruno—Moquet, Mme Victor—Mothe, Mlle—Nassoy, Louis—Neirengar ten, Jules—Ouvrar, Wm.—Pérès, Auguste—Peyronnet, Albert Guillaume—Pierrot, François—Philbert, Sylvain Jean—Pigamel, la famille—Poussan, Dominique—Portal Jean Pierre—Passette, Antoine—Quévrement, Frédéric Charles—Ruesz, Martin — Rambosson, Barthélemy — Regnier, Prosper—Rémy, la famille—Renard, Mme, née Motard—Renard, Joseph Boniface — Rigal, Joseph—Rousselneau, Bernard—Sevelinge, Claude—Staction Wm. ou F. Merdriniac—Storelli, Mme Vve, née Verdier—Talbot, Wm. Fielding—Tatin, François Marie—Tesson, Jean-Baptiste—Tréaal, Maurax François—Thiebaut, Alphonse—Tujague, Mme, Vve née Vignes—Valain, Louis Ambroise—Valencoui, Louis.

Le 19 août 1875.

Le Consul de France gérant,

19 août— VICOMTE PAUL d'ABZAC

Le grand Remède anglais.

Le baume de Syricum et les pilules toniques.

LA FAIBLESSE DES NERFS.

Quelque obscure que soit la cause qui contribue, qui rend si commune la faiblesse des nerfs—maladie dont près de la moitié de la population adulte est victime—nous acquérons, de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à

L'abattement, l'épilepsie et les crises.

augmente avec une rapidité effrayante.

Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.

Les maladies des reins

et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.

Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves effets. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins; la gravelle, l'inflammation de la vessie et des membranes délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.

L'ivrognerie.

Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques; ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent les forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.

L'opium.

L'usage de cette drogue si pernicieuse, comme stimulant, par les hommes et par les femmes—drogue qui anéantit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du

Baume de Syricum et des pilules toniques

un véritable trésor, car ils détruisent le désir, ils rétablissent les nerfs et la santé même quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.

En vente chez les pharmaciens.

Agents pour la vente en gros:

E. MONTEUSE & CO., Nouvelle-Orléans, La. COLLINS BROS., St Louis, Mo. JOHN D. PARKER, Cincinnati, Ohio.

Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOTHROPS, Boston, Mass. 6 juil—1 an

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le

JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$767,306 69
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	590,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	206,633 03
Dûs par des agents de rachats et de réserve	80,057 09
Dû par d'autres banques nationales	950 60
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	46,894 59
Propriétés foncières, mobilier et installation	46,370 12
Dépenses courantes et taxes payées	25,548 7
Echanges pour le Clearing House	255,056 1
Billets d'autres banques nationales	20,075 00
Petite monnaie et compris les nickels	218 13
Espèces et compris les billets du Trésor payables en or	3,557 43
Billets legal tender	126,205 00
Total	$2,158,969 94

PASSIF.

Capital payé	$600,000 00
Autres profits non divisés	42,020 08
Billets de banque nationale non rachetés	449,337 00
Dividendes non payés	4,418 50
Dépôts individuels	770,894
Certificats de dépôts payables sur demande	4,731 5
Dû à d'autres banques nationales	531 98
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	387,487 29
Total	$2,158,969 94

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. } ss.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

JAS. CHALARON, Caissier.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. La grande vente à crédit, sans réserve de marchandises sèches, soieries, toiles, alpacas, mousselines de laines, drap impératrice, castor, doeskins, &c. &c.

AURA LIEU AUJOURD'HUI

à leur salle de vente No 33 rue des Magasins. 28oct—

PAR S. GUINAULT.

Petite propriété sur la rue St. Louis No. 257.

PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, Passage de la Bourse et Bienville, SAMEDI 30 octobre 1875, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale.

Un lot de terre mesurant [illegible] pieds [illegible] pouces 2 lignes de face à la rue St Louis, entre les rues Villeré et Robertson, sur [illegible] pieds de profondeur, plus ou moins, ensemble une maison de deux chambres, galerie et cabinet, cuisine, hangar, citerne, latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance payable à un crédit d'un an, en un billet portant 8 p. 0/0 d'intérêts de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant E. Bouny, Not. Pub., aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1875, payables en 1876, et le dépôt demeurera au prix d'adjudication. L'acheteur se soumettra aux clauses pénales d'usage. [illegible]

Meubles d'un salon de barbier.

PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—VENDREDI, 29 octobre 1875, il sera vendu à 11 heures du matin, à son bureau d'encan,

Un joli ameublement de barbier en très bon état, consistant en 2 chaises en [illegible], marbre, glaces, &c., &c.

Conditions—Comptant. [illegible]

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayons fait l'essai de l'Anti Rheumatic Mixture de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de Rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No [illegible] de la rue Baronne.
Stephen Kraus, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin Galerie du No [illegible] de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No [illegible] de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gen. Taylor et Magnolia.
Capt. Boyd Robinson, [illegible] rue des Remparts.
Mme Ant. O'Ferton, [illegible] rue du Camp.
A. J. Wickes, [illegible] rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Barnes, [illegible] rue Dryades.
Eugène Kraft, propriétaire du Pelican Brewery No 252 rue Villeré.
George Hauserage, [illegible] rue Villeré.
W. A. Kowalski, [illegible] rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, [illegible] rue [illegible].
Capt. Jas. A. [illegible], [illegible] rue St Charles.
Mme M. J. Bruh, sage-femme, [illegible] rue Magasin.
Mme E. Alexandre, sage-femme, [illegible] rue du Camp.
E. H. Finegan, jaugeur au chef de la Douane des E. U.
O. T. Thelsman, grocer, 364 rue des Magasins. 18 mars—1 an.

Fabrique du Sud,

Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1875.

Citoyens de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane—J'établis et commence une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter en ce qui regarde la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez, qu'il y a parmi nous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de donner leurs femmes et leurs enfants. Nous devons avoir toute espèce de fabriques locales, et d'entreprises mêmes et nous donnons [illegible] Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.

Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN.

20 août—6mois Au No. 35 de la rue du Canal.

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873 le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire pour obtenir des livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes	[illegible]
Femmes	[illegible]

Pendant cette période, le bureau a procuré à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes	[illegible]
Femmes	[illegible]

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 55 bons. Les docteurs Landry, Havard, de Battmel, [illegible], Jas. et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, au nom de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Notre cours d'anglais gratuit a été fait régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 16 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 160.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873	$ [illegible]
Reçu en 12 mois, bal et cotisations	2,[illegible]

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas	$ [illegible]
Secours en argent à divers nécessiteux	[illegible]
Aux inondés de la Louisiane	[illegible]
Cours d'anglais, 12 mois à $15	180
Location du bureau, employé	1,[illegible]
Annonces, imprimés	[illegible]

En caisse aujourd'hui 13 décembre 1874. [illegible]

J. R. MONDIEGT,

RAPPORT SUR L'ETAT

—DU—

STATE NATIONAL BANK,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires du Vendredi, 1er octobre 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	[illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	[illegible]
Autres actions, bons et hypothèques	[illegible]
Dû par des agents (approuvés) de réserve	[illegible]
Dû par d'autres banques nationales	[illegible]
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	[illegible]
Propriétés foncières, mobilier et installations	[illegible]
Dépenses courantes et taxes payées	[illegible]
Primes payées	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	$16,[illegible]
Billets d'autres banques nationales	[illegible]
Petite monnaie (y compris les nickels)	[illegible]
Espèces	[illegible]
Billet legal tender	153,[illegible]
Bonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis 5 pour cent des billets en circulation	[illegible]
Total	[illegible]

PASSIF.

Capital payé	[illegible]
Surplus	[illegible]
D'autres profits non partagés	[illegible]
Billets de banque nationale non rachetés	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dépôts individuels sujets à des chèques	$[illegible],702 86
Certificats de dépôts sujets à demande	[illegible]
Chèques certifiés	[illegible]
Chèques du caissier non payés	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à des banquiers et à des banques d'Etat	[illegible]
Total	$[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 octobre 1875.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—témoins:

ALF. MOULTON, W. T. BLAKEMORE, SAM'L FRIEDLANDER. } Directeurs.

12oct—1f

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Germania National Bank

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés		$663,758 22
Prêts sur demande		65,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation		300,000
Primes sur les bonds ci-dessus		25,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation		13,500
Actions et bonds divers		28,262
Dû par des banques et des banquiers éloignés		2,165 0
Mobilier et accessoires		5,900 00
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main	112,000	
Comptant en caisse, etc	451,629 95	
Dû dans les banques de New-York	204,860 1	768,490 66
Total de l'actif		$1,850,441 92

PASSIF.

Capital payé		$300,000
Excédant de fonds		37,000
Billets émis		267,100
Dépôts		1,173,804 65
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		54,180
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,865 62	
Moins dépenses et taxes	19,508 87	
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été éclaré aux actionnaires		48,356 75
Total du passif		$1,850,441 92

LOUIS SCHNEIDER, Président.

Réduction! Réduction!

GROVER & BAKER,

A leur dépôt de Machines à Coudre au No. 5 de la rue de Chartres, près Canal,

ONT RÉDUIT le prix de leur coton en bobine à 65 cents la douzaine.

" " " " Fil à Toile à	$3 00
" " " " Fil de Soie à	$3 00
" " " " Aiguilles courbées à	75
" " " " Aiguilles droites à	75

Articles fabriqués expressément pour la compagnie de machines à coudre de GROVER & BAKER, et garantis.

Méfiez-vous des imitations. 20 oct.—61